  
-1-  
105

## MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2018 à la salle municipale, située au 1245, rang 2, à Val-Alain.

Sont présents : M. Daniel Turcotte, maire (19h30)  
MME Pauline Dubois, conseillère (19h30)  
MME Manon Olivier, conseillère (19h30)  
M. André Samson, conseiller (19h30)  
MME Marie-Ève Marcotte-Bussière, conseillère (19h30)  
MME Isabelle Laroche, conseillère (19h30)  
M. Alexandre Thomassin, conseiller (19h30)

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, Daniel Turcotte. Jean-François Bienvenue, directeur général et secrétaire trésorier, agit à titre de secrétaire.

2018-07-142

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 4 juin 2018
4. **Finances-Gestion des services**
  - 4.1 Comptes du mois de juin 2018 à payer
  - 4.2 Fermeture du bureau pour les vacances
  - 4.3 Demande au FDT
  - 4.4 Création d'un fond pour l'achat et le remplacement de fosses septiques
  - 4.5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
  - 4.6 Planification stratégique
5. **Rapport des comités**
  - 5.1 Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant
6. **Voirie Publique**
  - 6.1 Achat d'un tracteur pour la voirie d'été et d'hiver
  - 6.2 Étude hydrogéologique du puits des loisirs
  - 6.3 Étude géotechnique du rang 3
  - 6.4 Réfection d'une partie du rang 4
  - 6.5 Lignage des rues et routes
  - 6.6 Lampadaire dans la rue Plante
  - 6.7 Ponceaux route Trépanier
  - 6.8 Nettoyage de fossés municipaux (rang 3, rang 5)
  - 6.9 Mandat évaluation du Centre Municipal
7. **Sécurité Publique**
  - 7.1 Demandes du service incendie
  - 7.2 Entente sauvetage en milieu isolé
  - 7.3 Protocole d'entente en matière d'entraide
8. **Urbanisme-Développement du territoire**
  - 8.1 Achat d'un terrain pour tour Rogers
  - 8.2 Nomination CCU
  - 8.3 Dépôt d'une demande de subvention au programme PIQM (RECIM, Volet 5)
9. **Législation**
  - 9.1 Avis de promulgation/Règlement #274-2018 concernant la garde de poules pondeuses dans le PU
10. **Affaires nouvelles**
  - 10.1 Demande Comité Famille
  - 10.2 Nouveau nom pour le bulletin municipal
11. **Période de questions**
12. **Clôture et levée de la séance**

Sur proposition de la conseillère, Isabelle Laroche, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2018  
LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-07-143**

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Manon Olivier il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-144      COMPTES DU MOIS DE JUIN 2018 À PAYER**

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
RDL Lamontagne	État financier, consultation	7 841.30 \$
Clément Laroche	Déneigement	1 632.64 \$
Automobile Charest	Support camion pompier	116.78 \$
Plomberie 1750	Réparation urinoir	191.72 \$
Ciment Taschereau	Couvert fosse septique bur.	45.99 \$
Pneus Desjardins	Batterie rouleau compacteur	198.80 \$
Placide Martineau	Matériaux bureau poste	658.18 \$
CLD MRC Lotbinière	Golf Lotbinière	279.99 \$
Macpek	Pièces garage	34.74 \$
Garage Bédard	Réparation camion+ gaz	1 366.35 \$
Stephane Beaudoin	Nivelage chemin	603.82 \$
Carrière Plessis	Pierres	802.53 \$
Praxair Canada	Location bouteille	69.95 \$
Garage Bédard	Gaz	34.92 \$
Le goût du ciel	Buffet rencontre maires	360.00 \$
Produc-sol	Creusage fossé+ ponceau	2 181.66 \$
Serres Lambert	Fleurs	3 429.65 \$
La vallée bleue	Vin réunion maires	45.01 \$
LCR inc	Quartz , sensor	628.89 \$
Aubert et Marois	Buttoir stationnement	362.17 \$
Visa Desjardins	Chaises (8) bureau+ vin	849.44 \$
Buanderie Lou- forme	Nappes Tourisme Lotbinière	44.84 \$
Praxair Canada	Location bouteille	54.00 \$
Isabelle Laroche	Matériels camp de jour	239.25 \$
Normand Champagne	Repas et stationnement	25.59 \$
Filets Nad's	Pièces garage +ancrage	1 761.80 \$
L'oasis	Nichoires	225.00 \$
Pisciculture Gilbert	Truites	4 250.00 \$
Forestier GS	Bois feu	523.14 \$
Archives Lanaudière	Archives mai	1 744.66 \$
Proweb	Transfert du nom	45.99 \$
Protecto-sol	Nettoyage Réseau égout	546.13 \$
Services Électrique	Prise 20 ampère bureau et chauffage cuisine salle municipale	167.01 \$
Freins démarreurs Plessis	Outils, filtres, lubrifiant et barrure remorque	175.88 \$
Canadien National	Paiement juin	558.00 \$
Buropro	Papeterie	225.63 \$
Municipalité Val- Alain	Timbres, envoi bulletin	216.06 \$
CIM	Soutien technique Normand	390.92 \$

CER Turmel	Écrou, rondelles trouées, ciment	157.40 \$
Lavery de Billy	Honoraires et débours	689.85 \$
Maxxam Analytique	Analyse	235.70 \$
Fortin Sécurité Médic	Trousse médical Normand	363.98 \$
Municipalité de Joly	Feu 1090, rue Principale et Lac noir	231.87 \$
Bédard serrurier	Clés loisirs et cadenas	580.31 \$
Auger Sécurité	Système alarme bureau de poste	551.88 \$
Vivaco	Produits salle municipale	58.86 \$
USD	Bac récupération	766.37 \$
Roger Grenier	Dévidoir et ramasse feuilles	325.78 \$
Wood Wyant	Produits étang	189.84 \$
Placide Martineau	Accessoires, inventaire et bureau de poste	586.77 \$
Akifer	Formation eau Normand	114.98 \$
Recyclav	Gros rebut mai	132.22 \$
Labrador	Eau mai-juin	108.94 \$
Gestion ALT	Inspection, réparation camion pompier	537.52 \$
Informatique RD	Reconfiguration	248.33 \$
Groupe Environex	Climatisation	317.33 \$
Régie du bâtiment	Licence maintien	826.27 \$
Salaires		18 147.91 \$
<b>Total :</b>		<b>58 100.54 \$</b>

Sur proposition du conseiller André Samson il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 58 100.54\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **FERMETURE DU BUREAU POUR LES VACANCES**

Le maire, Daniel Turcotte informe les citoyens que le bureau administratif sera fermé du 23 au 27 juillet 2018 pour les vacances annuelles.

**2018-07-145**

#### **DEMANDE AU FDT**

Considérant que le conseil désire effectuer l'achat d'une balançoire pour les enfants, des affiches et un système de barrière interdisant les tout terrains d'accéder et de circuler dans les sentiers pédestres;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Marie-Ève Marcotte-Bussière, il est résolu que la municipalité de Val-Alain dépose une demande au FDT pour ces deux projets.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-146**

#### **CRÉATION D'UN FOND POUR L'ACHAT ET LE REMPLACEMENT DE FOSSES SEPTIQUES**

Il est proposé par la conseillère, Pauline Dubois et résolu que la municipalité de Val-Alain crée un fond pour l'achat et le remplacement de fosse septique à même son surplus cumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-147**

#### **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU**

## **ROUTIER LOCAL**

Attendu que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 143 850\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Alexandre Thomassin, il est résolu que la municipalité de Val-Alain informe le Ministère des Transports (MTQ) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-148**

## **PLANIFICATION STRATÉGIQUE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-07-148**

Considérant que le conseil désire mettre à jour sa politique MADA;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Isabelle Laroche, il est résolu que la municipalité :

- ✓ alloue une somme de 2 000\$ afin de mettre à jour la politique MADA et pour la rédaction d'un plan d'action quinquennal;
- ✓ de demander à la CDE de mandater le comité organisateur de la planification stratégique afin d'ajouter cette mise à jour à leur actions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **RAPPORT MENSUEL DES COMITÉS SUR LES ACTIVITÉS DU MOIS COURANT**

Chaque comité fait rapport de ses activités pour le mois courant.

**2018-07-149**

## **ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LA VOIRIE D'ÉTÉ ET D'HIVER**

Considérant que la municipalité de Val-Alain a demandé des soumissions pour l'achat d'un tracteur pour la voirie d'été et d'hiver;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes à 11h19 le 27 juin 2018 par le directeur général, Jean-François Bienvenue en présence du directeur des travaux publics, Normand Champagne;

Antonio Carrero : 74 800\$  
Kubota Victoriaville : 38 095\$  
Machinerie Payeur : aucune soumission déposée

En conséquence, sur proposition du conseiller Alexandre Thomassin, il est résolu que la municipalité de Val-Alain accepte la soumission de Kubota Victoriaville au montant de 38 095\$. La dépense sera affectée au surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-150**

## **ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE DU Puits DES LOISIRS**

Considérant que des prix ont été demandés concernant l'étude hydrogéologique pour le puits des loisirs :

OGÉO : 11 385\$  
Aquifer : 13 835\$  
Enviro-Puits : 16 798.25\$

En conséquence, sur proposition du conseiller, André Samson, il est résolu d'accepter l'offre de la compagnie OGÉO au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-151**

### **ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DU RANG 3**

Considérant qu'une étude géotechnique est nécessaire pour les travaux qui seront effectués sur le rang 3;

En conséquence, sur proposition du conseiller, Alexandre Thomassin, il est résolu d'autoriser le directeur des travaux public, Normand Champagne à demander des prix pour l'étude mentionnée précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-152**

### **RÉFECTION D'UNE PARTIE DU RANG 4**

Il est proposé par la conseillère, Pauline Dubois et résolu que la municipalité de Val-Alain demande des soumissions pour la réfection d'une partie du rang 4.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **LIGNAGE DES RUES ET ROUTES LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-07-153**

Il est proposé par la conseillère Manon Olivier et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Normand Champagne a embauché un entrepreneur pour le lignage de certaines rues et routes pour une somme n'excédent pas 2 700\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-154**

### **LAMPADAIRE DANS LA RUE PLANTE**

Il est proposé par le conseiller André Samson et résolu d'effectuer l'achat d'un lampadaire pour la rue Plante pour la somme de 615\$ incluant l'achat et la poste plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-155**

### **PONCEAUX ROUTE TRÉPANIÉRIER**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Thomassin et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Normand Champagne d'effectuer la réfection de ponceaux dans la route Trépanier pour une somme approximative de 24 500\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-156**

### **NETTOYAGE DE FOSSÉS MUNICIPAUX : RANGS 3 ET 5**

Il est proposé par le conseiller André Samson et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Normand Champagne à nettoyer les fossés des rangs 3 et 5 pour une somme n'excédent pas 17 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**201807-157**

### **MANDAT ÉVALUATION DU CENTRE MUNICIPAL**

Il est proposé par la conseillère, Manon Olivier et résolu que la municipalité de Val-Alain retienne les services de Monsieur François Dusseault, architecte pour l'évaluation du Centre municipal pour la somme de 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-158**

### **DEMANDES DU SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère, Marie-Ève Marcotte-Bussière et résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Claude Bergeron à effectuer les dépenses suivantes :

Vérification des boyaux et des échelles : 929.02\$

Formation pour nouveaux pompiers : 13 670.75\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-159**

### **ENTENTE SAUVETAGE EN MILIEU ISOLÉ**

Attendu que la MRC de Lotbinière a reçu une subvention de 205 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

Attendu qu'il a été décidé qu'un équipement d'intervention d'urgence hors du réseau routier pour le secteur 3 de la MRC de Lotbinière devenait nécessaire;

Attendu que toutes les municipalités du secteur 3 de la MRC de Lotbinière ont l'opportunité de participer à la mise en commun des équipements d'intervention d'urgence hors du réseau routier;

Attendu qu'il devient donc nécessaire que les municipalités participantes signent une entente intermunicipale pour encadrer le mode de fonctionnement ainsi que les frais pouvant être reliés aux interventions d'urgence hors du réseau routier;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Isabelle Laroche et résolu que :

- La municipalité de Val-Alain confirme son intention de participer à la mise en commun des équipements pour les interventions d'urgence hors du réseau routier pour le secteur 3 de la MRC de Lotbinière;
- La municipalité de Val-Alain nomme 3 personnes (un élu, le directeur général et le directeur incendie) pour siéger sur le « Comité intermunicipal d'interventions d'urgence hors du réseau routier » ainsi qu'un substitut en l'absence d'une de ces personnes.


Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-160**

### **PROTOCOLE D'ENTENTE EN MATIÈRE D'ENTRAIDE**

Il est proposé par la conseillère Manon Olivier et résolu que le directeur général, Jean-François Bienvenue et le maire, Daniel Turcotte soient autorisés par la présente résolution à signer pour et au nom de la Municipalité de Val-Alain une entente en matière d'entraide avec les municipalités suivantes :

- Municipalité de Dosquet;
- Municipalité de Laurier-Station;
- Municipalité de Lotbinière;
- Municipalité de Saint-Agapit;
- Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;

 -7-

- Municipalité de Saint-Apollinaire;
- Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière;
- Municipalité de Sainte-Croix;
- Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière;
- Municipalité de Saint-Gilles;
- Municipalité de St-Janvier-de-Joly.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-161**

**ACHAT D'UN TERRAIN POUR TOUR ROGERS**

Il est proposé par la conseillère Pauline Dubois et résolu que la municipalité de Val-Alain effectue l'achat d'un terrain situé à l'arrière du Centre municipal pour l'implantation d'une tour pour la compagnie Rogers pour la somme de 2 500\$. Que le directeur général, Jean-François Bienvenue et le maire, Daniel Turcotte sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à cet achat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-162**

**NOMINATION AU CCU**

Il est proposé par le conseiller, Alexandre Thomassin et résolu de nommer Monsieur Jean-Jacques Stark pour siéger au comité consultatif en urbanisme de la municipalité de Val-Alain aux mêmes conditions que les autres membres faisant parti dudit comité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PIQM (RECIM, VOLET 5)  
LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-07-163**

Considérant que la municipalité de Val-Alain désire construire un nouveau Centre municipal;

Considérant que ce projet est éligible au programme d'infrastructures Québec municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller, André Samson, il est résolu que la Municipalité de Val-Alain dépose son projet au programme d'infrastructures Québec municipalité et que le directeur général, Jean-François Bienvenue soit autorisé à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-164**

**AVIS DE PROMULGATION/RÈGLEMENT #274-2018  
CONCERNANT LA GARDE DE POULES PONDEUSES DANS LE  
PU**

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, le maire Daniel Turcotte demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement #274-2018 concernant la garde de poules pondeuses dans le périmètre urbain.


En conséquence, sur proposition du conseiller André Samson, il est résolu que le règlement #274-2018 concernant la garde de poules pondeuses dans le périmètre urbain soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-165**

**DEMANDE COMITÉ FAMILLE**

Considérant que des citoyens désirent former un comité famille;

*Abrogée voir  
résolution # 2018-08-193*  


Considérant qu'ils demandent une salle à titre gratuit pour tenir leur première rencontre le 19 août prochain;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Isabelle Laroche, il est résolu que le conseil accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Daniel Turcotte invite les citoyens à la période de questions.**

2018-07-166

#### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Manon Olivier il est résolu que la présente séance soit levée. (20h19)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



**Sylvie Santerre**  
**Directrice générale et**  
**Secrétaire-trésorière par intérim**



**Daniel Turcotte**  
**Maire**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Sylvie Santerre, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Val-Alain, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2018-07-144, 2018-07-145, 2018-07-146, 2018-07-148, 2018-07-149, 2018-07-150, 2018-07-151, 2018-07-152, 2018-07-153, 2018-07-154, 2018-07-155, 2018-07-156, 2018-07-157, 2018-07-158, 2018-07-161 et 2018-07-165.**



**Sylvie Santerre**  
**Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim**

**Je, Daniel Turcotte, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**



**Daniel Turcotte, maire**



## MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 18 juillet 2018 à la salle municipale, située au 1245, rang 2, à Val-Alain.**

Sont présents : M. Daniel Turcotte, maire (19h30)  
MME Pauline Dubois, conseillère (19h30)  
Manon Olivier, conseillère (19h30)  
M. André Samson, conseiller (19h30)  
MME Marie-Ève Marcotte-Bussière (19h30)  
Isabelle Laroche, conseillère (19h30)  
M. Alexandre Thomassin, conseiller (19h30)

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par M. Daniel Turcotte, maire de Val-Alain.  
Sylvie Santerre, adjointe administrative, agit à titre de secrétaire.

2018-07-167

### CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Daniel Turcotte;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Démission du directeur général;
- ✓ Nomination de madame Sylvie Santerre, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;
- ✓ Autorisation de madame Sylvie Santerre pour la signature de tous les documents relatifs au fonctionnement de la municipalité;
- ✓ Offre d'emploi pour un directeur général.

Considérant que les membres du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;

Considérant que les membres du conseil sont tous présents;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Isabelle Laroche, il est résolu d'ajouter les sujets suivants :

- ✓ Formation CIM : directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : 1 230.23\$;
- ✓ Demander soumission pour un logiciel comptable : PG

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-07-168

### DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier, Jean-François Bienvenue a remis sa démission;

Considérant qu'une entente de séparation est intervenue entre M. Bienvenue et la municipalité de Val-Alain;

En conséquence, sur proposition du conseiller Alexandre Thomassin, il est résolu d'accepter la démission de M. Bienvenue et d'entériner l'entente intervenue entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**NOMINATION DE MADAME SYLVIE SANTERRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-07-169**

Considérant la démission de M. Jean-François Bienvenue à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Samson, il est résolu de nommer Madame Sylvie Santerre à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Val-Alain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-170**

**AUTORISATION DE MADAME SYLVIE SANTERRE POUR LA SIGNATURE DE TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Manon Olivier et résolu que Madame Sylvie Santerre, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Val-Alain tous documents relatifs à celle-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-171**

**OFFRE D'EMPLOI POUR UN DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par la conseillère, Pauline Dubois et résolu que la Municipalité de Val-Alain publie un offre d'emploi pour remplacer le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-172**

**FORMATION CIM : DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM : 1 230.23\$**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim n'a pas eu de formation pour le logiciel comptable CIM;

Considérant qu'il y aurait lieu de prendre de l'information pour l'implantation d'un autre système comptable;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Manon Olivier, il est résolu d'autoriser une formation du système comptable CIM pour la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Sylvie Santerre pour une somme globale de 1 230.23\$ le tout conditionnel à ce que la municipalité ne change pas de système informatique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-07-173**

**DEMANDER SOUMISSION POUR UN LOGICIEL COMPTABLE : PG GOVERN**

Considérant qu'il y a lieu de voir les autres systèmes comptables municipaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère, Pauline Dubois, il est résolu que la Municipalité de Val-Alain demande des soumissions à PG Govern et que le maire, Daniel Turcotte et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Sylvie Santerre sont autorisés par la présente résolution à accepter la soumission de PG Govern avec l'accord par courriel de tout les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Le maire, Daniel Turcotte invite les citoyens à la période de questions.**


Aucune question n'est posée.


**CLÔTURE DE LA SÉANCE  
LA RÉOLUTION NUMÉRO 2018-07-174**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller, Alexandre Thomassin, il est résolu que la présente séance soit levée. (19h40)

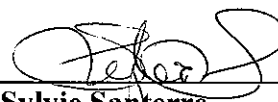
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

  
\_\_\_\_\_  
**Sylvie Santerre**  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière par intérim

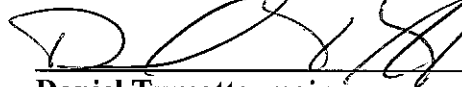
  
\_\_\_\_\_  
**Daniel Turcotte**  
maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Sylvie Santerre, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Val-Alain, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2018-07-168, 2018-07-169, 2018-07-172 et 2018-07-173.**

  
\_\_\_\_\_  
**Sylvie Santerre**  
Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim

**Je, Daniel Turcotte, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

  
\_\_\_\_\_  
**Daniel Turcotte, maire**